

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe.

Deposé / Reçu le

26 FEV. 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



21029863

le,

N° d'entreprise : 0899 522 273

Nom

(en entier) : **AFTERCUBE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Scailquin 60 1210 Saint-Josse-Ten-Noode**

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25/01/2021

PRÉSENCE

1. Monsieur Nijs Eric, numéro national 61.02.21-151.29

Ci-après dénommé : "le comparant"

DÉLIBÉRATIONS DU SEUL POINT À L'ORDRE DU JOUR

Le conseil d'administration décide de déplacer le siège social de la société, avec effet au 25/01/2021 :
de la rue Scailquin 60, 1210 Saint-Josse-Ten-Noode au Boulevard Bischoffsheim 39 boîte 4, 1000
Bruxelles

Cette décision est prise à l'unanimité.

Aucun autre point n'a été soulevé.

Nijs Eric, gérant
Signature :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2021 - Annexes du Moniteur belge